



National Defence

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

By e-mail to: - Par courriel au :

DLP53BidsReceiving.DAAT53Receptiondessoumissions@forces.gc.ca

Attention: - Attention :

Brian James

Title - Sujet REMORQUE D'EMBARCATION ZODIAC HURRICANE 472		Amendment No. - N° modif. 003
Solicitation No. N° de l'invitation W8476-246771/A	Date of Amendment Date de modification 05 octobre 2023	
Address enquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Brian James E-Mail Address - Courriel brian.james3@forces.gc.ca		
Destination See herein - Voir aux présentes		

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required Livraison exigée See herein - Voir aux présentes	Delivery offered Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

Solicitation Closes - L'invitation prend fin
At - à : 2:00 PM - 14:00
On - le : 12 octobre 2023
Time Zone - Fuseau Horaire : Eastern Standard Time (EST) Heure normale de l'Est (HNE)

LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION À SOUMISSIONNER VISE À :

1. Donner des précisions et à répondre aux questions des fournisseurs éventuels; et

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1	Nous venons d'être informés par l'OEM que le modèle demandé (le CL17-17) n'a pas de freins. Le Canada acceptera-t-il de supprimer cette exigence ?
Réponse 1	Non, le ministère de la Défense nationale ne supprimera pas cette exigence.
Question 2	Réf : 3.16.1 La remorque doit être équipée d'un système de freinage électrique alimenté par le véhicule tracteur via le faisceau de remorque à 7 broches. Ces remorques ne nécessitent pas de freins selon les NSVAC. Cependant, si vous souhaitez des freins sur ceux-ci, nous mettrons des freins à disque Surge, qui sont plus durables. L'autre option concerne les freins à tambour électriques qui tomberont en panne dans 6 à 12 mois, nous ne les recommandons donc pas. Pourriez-vous s'il vous plaît nous faire savoir si vous acceptez les freins à disque à surtension ?
Réponse 2	Le ministère de la Défense nationale approuve les freins à disque à inertie, mais exige que le système « Trailer Break Away », conformément au paragraphe 3.17, soit intégré au système de freinage.
Question 3	Réf : 3.7.3 Toutes les fixations doivent être galvanisées à chaud. Acceptez-vous les fixations zinguées au lieu des fixations galvanisées à chaud ? Les fixations galvanisées à chaud ne sont pas pratiques et nous pouvons vous fournir plus de détails si vous en avez besoin.
Réponse 3	Le ministère de la Défense nationale acceptera les fixations zinguées proposées au lieu des fixations galvanisées à chaud, comme indiqué au paragraphe 3.7.3 avec un caoutchouc ou un produit d'étanchéité pour garder les métaux aussi séparés que possible même lorsqu'ils sont des métaux compatibles.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.